

Le Bulletin

Municipal



N°6

Juillet 2019

Sommaire

Le mot du maire

Nos réalisations : Travaux	p. 04
Nos réalisations : Voirie	p. 06
Les brèves du Bulletin	p. 09
Nos réalisations : Aménagements de sécurisation	p. 10
Projets d'aménagement 2019	p. 12
Urbanisme	p. 16
Nos réalisations : Bâtiments communaux	p. 18
Nos actions en faveur du Développement Durable	p. 21
Nos réalisations : Conteneurs enterrés	p. 24
La vidéo protection	p. 26
La médiathèque municipale	p. 27
Le Musée de la Machine à Bois	p. 28
Isère Savoie Pont Basket - Club USP Judo	p. 29
Lions Club	p. 30

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
Michel Serrano

COORDINATION
Catherine Angelin

CONTRIBUTEURS
Eric Philippe
Michel Gallice
Jean-Pierre Piley
Catherine Angelin

PHOTO COUVERTURE
Catherine Angelin

IMPRESSION
Insolit'



Le Mot du Maire

Pontois, Pontoises,

Avec l'année scolaire qui s'achève et les vacances qui démarrent sous la canicule, je souhaite vous donner quelques informations concernant l'avancement de nos différents projets qui se concrétisent en cette fin de mandat.

Une partie de nos réalisations et de nos projets vous est présentée dans ce bulletin municipal. J'aime rappeler que notre objectif est toujours de mener des actions efficaces et utiles permettant l'amélioration de notre cadre de vie, tout en étant soucieux du respect de l'environnement, un concept essentiel pour moi. Les potentialités de développement de notre cité demeurent très ouvertes.

Le nouveau centre technique municipal (C.T.M.) dédié aux agents des services techniques municipaux vient d'être inauguré.

La rénovation du gymnase Palacin tant attendue va commencer prochainement. Enfin les travaux de construction de la future médiathèque, qui sera située Place du 19 Mars 1962, commenceront dans le courant de l'année 2020.

A ce jour, nous avons aussi veillé à la continuité de tous les services existants (piscine d'été, bibliothèque, musée), en essayant pour certains de les améliorer afin de les rendre plus attractifs.

Particulièrement sensible aux questions de santé, je me réjouis de constater que l'implication du corps médical que j'ai accompagné avec toute mon énergie a permis de maintenir à niveau l'hôpital Y. Tournain de Pont-de-Beauvoisin avec la mise en service d'un scanner de dernière génération et avec l'agrandissement prochain du service de Soins de Suite et Réadaptation (3000 m² et une dizaine d'emplois créés). J'ai aussi été récemment informé à ma grande satisfaction que le service des urgences de notre hôpital devrait être rénové et agrandi dans les mois à venir. Toujours dans le domaine de la santé, j'ai bon espoir de vous annoncer sous peu la création d'une maison médicale en centre-ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous et particulièrement aux enfants de passer de bonnes vacances, j'ai également une pensée pour celles et ceux d'entre nous qui seront seuls au cours de cet été.

Michel SERRANO
Maire



NOS RÉALISATIONS : TRAVAUX



RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS

● Suite à la demande des dirigeants et des adhérents du Club de Tennis Pontois, les municipalités de PONT DE BEAUVOISIN (38 et 73) ont décidé de reconfigurer les courts de tennis.

En effet un diagnostic des installations existantes a été effectué et il s'est avéré nécessaire d'effectuer des travaux de remise en état de l'ensemble des terrains de tennis pontois en raison de leur vétusté. Les deux villes disposaient chacune de deux courts de tennis.

A l'issue d'une réunion entre les représentants des deux villes et le Club de Tennis il a été convenu de rénover les courts savoyards avec une contribution financière à hauteur de 60% du montant des travaux pour la commune de PONT ISERE et de 40% pour PONT SAVOIE.

Les deux cours dauphinois ont été supprimés.

LA RÉNOVATION DE LA PASSERELLE

● A la suite d'une inspection de l'ouvrage par une société agréée, il s'est avéré nécessaire, pour des raisons de sécurité, de remettre en état cette passerelle.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases :

- Décapage par sablage.
- Renforcement des parties métalliques usagées afin de sécuriser l'ouvrage.
- Mise en peinture de l'ensemble.

L'opération a été financée à hauteur de 60 % par la commune dauphinoise et de 40 % par la commune savoyarde.



La passerelle après les travaux



La place avant démolition

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU 19 MARS 1962

● Réalisation de la première tranche

Il s'agissait de déconstruire l'ancien garage des V.F.D. et la salle du 19 mars 1962.

Ces travaux ont permis l'aménagement d'une quinzaine de places de stationnement supplémentaires en attendant la construction de la médiathèque sur cet emplacement.



La place après démolition



NOS RÉALISATIONS : VOIRIE



Le cimetière avant & après rénovation



LA RÉNOVATION ET L'AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

- La presque totalité des allées a été reprise en enrobé.

De plus les espaces libres de l'ancien cimetière ont été engazonnés par les agents communaux.

L'ensemble de ces aménagements a pour intérêt de faciliter grandement l'entretien du cimetière, sans employer de désherbant.

Suite à ces travaux, nous avons constaté avec satisfaction que plusieurs familles ont réhabilité leur tombe. Merci à toutes et à tous pour votre contribution à l'embellissement de ce lieu du souvenir.



Aménagements autour du columbarium

Pompes Funèbres
**BALDINI
LECLAIRE**

A votre service
depuis 1975

*Une entreprise familiale et
indépendante à votre service depuis
plus de 40 ans*

Organisation de funérailles
Centre Funéraire – Articles funéraires
Contrats Obsèques

Permanence Téléphonique
24h/24 - 7j/7

Habilitations Préfectorales n°0838025 - 1638192 - Orias 07032685

PONT DE BEAUVOIS 38480
● Agence / magasin
14 rue du Professeur Trillat
Tél : 04 76 37 02 15
e-mail : pf.baldini@orange.fr

● Centre Funéraire
8 rue Joseph Chaboud



L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA GUINGUETTE

- Les travaux ont débuté par la démolition de la grange située rue du Corbet.

Ces travaux se sont poursuivis par le déplacement des feux tricolores, afin de diminuer le temps d'attente des véhicules, de l'éclairage public et du réseau basse tension.

Cette opération a permis l'élargissement de la rue du Corbet ainsi que le réaménagement des trottoirs.



Le carrefour avant et après aménagement





LA SÉCURISATION DE LA GARE ROUTIÈRE DU LYCÉE PRAVAZ

- L'interdiction faite aux automobilistes de circuler sur cette aire n'étant pas respectée, la région, le département et la commune ont décidé de sécuriser cet espace réservé aux lycéens devant emprunter les transports en commun.

Réalisation de douze fosses réservant aux seuls bus l'accès aux quais.

Création d'un cheminement PMR (personnes à mobilité réduite) entre la rue du Pré Saint Martin et l'entrée du lycée.

De nouveaux espaces verts agrémentent cette zone

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS

- L'arrêt situé face à la mairie a été remplacé par deux arrêts :

Dans le sens de circulation gare centre-ville un nouvel emplacement a été aménagé avant la poste.

Dans le sens de circulation centre-ville gare, un nouvel emplacement a été aménagé avenue Pravaz, au niveau de l'immeuble abritant les syndicats (SICTOM, SIAGA, SIEGA).

- L'arrêt du parking de la gare : le quai bus existant a été modifié et élargi



Vue de l'arrêt gare avant et après travaux



Charpente
Couverture
Zinguerie



— Maisons à ossature bois —

38480 PONT de BEAUVOISIN

Tél 04 76 32 89 43 - Fax 04 76 37 05 17



LES BRÈVES DU BULLETIN

JARDINS

- Le brûlage à l'air libre est interdit
- Horaires des travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils :
 - › Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
 - › Samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
 - › Dimanches et jours fériés de 10h à 12h



LES ACTES DE NAISSANCE

Ces documents sont délivrés gratuitement.
Attention : ne pas utiliser les sites internet qui proposent de faire les démarches et font payer les actes des naissances.

JUILLET 2019

En raison de travaux prévus rue Alexandre Dumas, la circulation par le Pont François 1^{er} sera coupée.

Une déviation sera mise en place par la D82 (avenue Pravaz) ou la D82H (avenue de la Bergerie).



MAIRIE DU 1^{ER} JUILLET AU 30 AOÛT

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous souhaitez des passages réguliers à votre domicile pendant vos absences de courtes ou longues durées, inscrivez-vous à la gendarmerie de Pont de Beauvoisin Isère.

HORAIRES DÉCHETTERIES :

	Saint Genix sur Guiers		Les Abrets en Dauphiné		Domessin	
Lundi	Fermé	14h - 17h20	Fermé	14h - 17h20	Fermé	14h - 17h20
Mardi	9h - 11h50	Fermé	9h - 11h50	14h - 17h20	9h - 11h50	14h - 17h20
Mercredi	9h - 11h50	14h - 17h20	9h - 11h50	Fermé	9h - 11h50	14h - 17h20
Jeudi	9h - 11h50	14h - 17h20	9h - 11h50	14h - 17h20	9h - 11h50	Fermé
Vendredi	9h - 11h50	14h - 17h20	9h - 11h50	14h - 17h20	9h - 11h50	14h - 17h20
Samedi	9h - 11h50	14h - 17h20	9h - 11h50	14h - 17h20	9h - 11h50	14h - 17h20
Fermé dimanche et jour fériés						

PISCINE MUNICIPALE

- Ouverture du 1^{er} juillet au 31 août
- Horaires : dimanche de 15h à 19h
du mardi au samedi de 11h à 13h et 15h à 19h
- Fermée le dimanche matin, lundi et jours fériés
- Cours de natation, d'aquagym : se renseigner directement à la piscine.





NOS RÉALISATIONS : AMENAGEMENTS pour la sécurisation des déplacements piétons

RÉFECTION ET CRÉATION DE TROTTOIRS

- Rue de la Scia.
- Rue de l'Alpette .
- Rue Lieutenant Richard.
- Sécurisation du cheminement piéton avenue De Lattre de Tassigny.
- Avenue des trois Saints.
- Rue de Belley et place du Marché : à l'issue des ces travaux, le cheminement piéton entre le lycée PRAVAZ, le collège JEANNE D'ARC et la place de la République est entièrement sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Rue Dumas : concernant le cœur de la commune et plus particulièrement la rue A. Dumas, la municipalité a décidé de mettre cette artère en sens unique partiel, soucieuse de sécuriser le déplacement des piétons et aussi avec pour objectif de redynamiser le commerce du centre-ville et rendre l'habitat plus attractif.



1

CRÉATION DE PASSAGES PIÉTONS

- Rue de Lyon : création d'un passage piéton surélevé (au niveau de la MAAF) afin de ralentir les véhicules circulant dans cette zone très fréquentée, notamment par les écoliers.
- Avenue de la Bergerie-chemin du Grabier
- Avenue de la Bergerie- chemin de la Rebatière
- Avenue des trois Saints



2



3

- 1> Rue de la Scia
- 3> Rue Dumas
- 3> Rue de Lyon



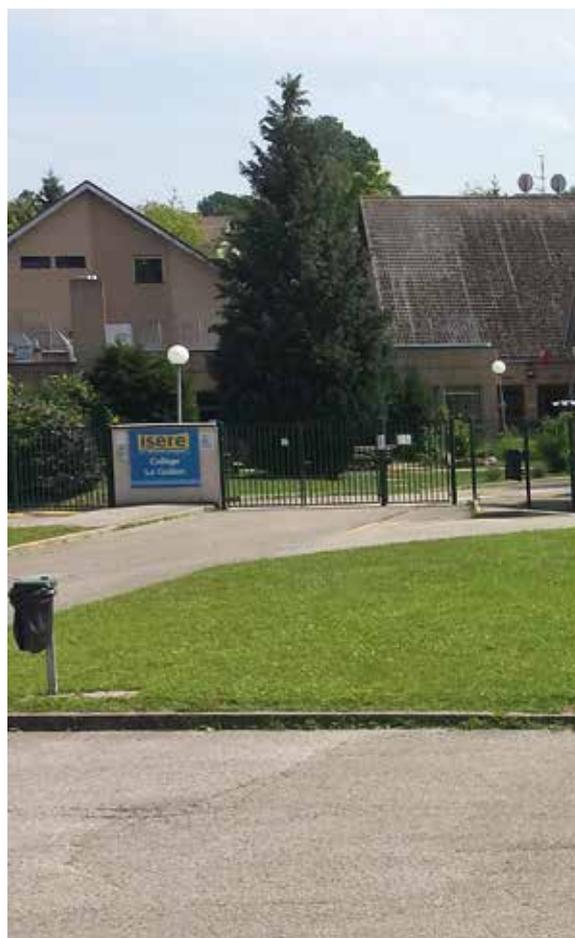
LA SÉCURISATION DES ABORDS DU COLLÈGE LE GUILLON

● Une priorité pour les élus

Depuis plusieurs mois, les usagers (élèves, parents, fédération de parents d'élèves) et les responsables du collège le Guillon font part aux élus de leurs inquiétudes concernant les problématiques de sécurité aux abords de cet établissement. En réponse, conscient de ces problématiques et de la nécessité de les régler, M. le Maire Michel Serrano a demandé à Michel Gallice (adjoint aux travaux) et à Eric Philippe (adjoint à la sécurité) de constituer un groupe de travail (municipalité, communauté de communes des Vals du Dauphiné, conseil départemental, responsables de l'établissement) pour trouver des solutions.

Ce groupe de travail s'est réuni à deux reprises sur site. Lors de la dernière réunion, les techniciens de la communauté de communes ont apporté une solution qui s'appuie principalement sur la séparation des différents flux (piétons, voitures, transports scolaires) afin permettre de sécuriser l'entrée et la sortie des collégiens.

Le groupe de travail a validé ces propositions qui vont immanquablement générer des coûts liés aux travaux à réaliser. A ces fins, la municipalité va solliciter des collectivités locales des aides financières pour apporter ces améliorations de sécurité, la municipalité ne pouvant pas seule financer le coût global de ces travaux qui se monte à plusieurs dizaines de milliers d'euros.



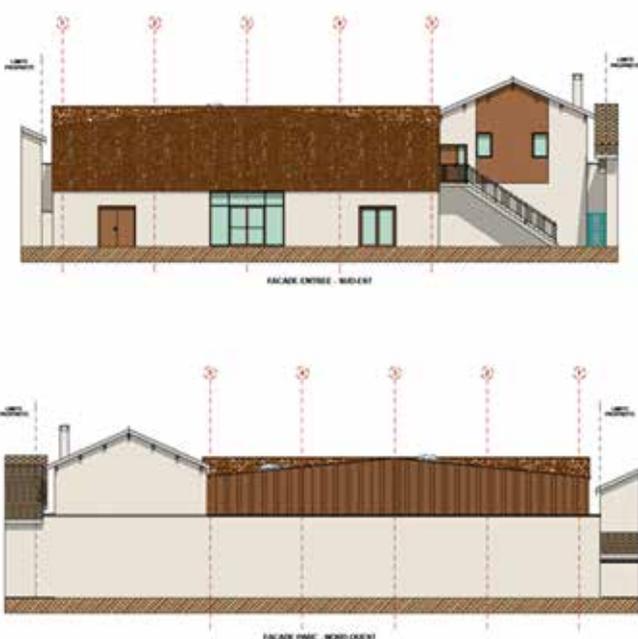
Charlotte DUPRAZ
Fleuriste Décoratrice

  contact@majalys.fr
 04.76.31.27.53
 4 Place de la République
38480 Le Pont-de-Beauvoisin
 www.majalys.fr





PROJETS D'AMÉNAGEMENTS 2019



RENOVATION DU GYMNASSE PALACIN

- Les conditions d'utilisation étant obsolètes, la rénovation du gymnase devient indispensable. L'objet de cette opération est de :
 - Améliorer les conditions de pratique du tissu associatif, sportif et scolaire.
 - Mettre aux normes l'accessibilité handicapée
 - Isoler thermiquement le bâtiment afin de diminuer les coûts de maintenance et de fonctionnement disproportionnés par rapport à l'utilisation du bâtiment.
 - Mettre le gymnase aux normes acoustiques afin de solutionner les problèmes de nuisances sonores avec le voisinage dus à la non isolation phonique
 - Réhabiliter le sol sportif instable (fissures, affaissement)

Ces travaux qui débuteront en septembre permettront de pérenniser les activités sachant qu'en l'absence de rénovation le gymnase devra être fermé à terme.

Coût prévisionnel des travaux : 994 000 € HT.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU 19 MARS 1962

● Réalisation de la deuxième tranche

Suite à la réalisation de la première tranche des travaux qui a consisté à déconstruire l'ancien garage des V.F.D. et la salle du 19 mars 1962, la deuxième tranche se traduira par la déconstruction des anciens ateliers communaux abritant le service voirie. Une trentaine de places de stationnement seront ainsi créées.





LA FUTURE MEDIATHEQUE



● Après plusieurs années de travail et de réflexion, les élus pontois et la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné ont décidé de construire une médiathèque tête de réseau à Pont-de-Beauvoisin.

Avec ce projet, la Communauté de Communes souhaite offrir aux nombreux utilisateurs de

son bassin Est (allant de Saint Albin de Vaulserre à Aoste) un espace culturel de qualité, accessible à tous, intergénérationnel et dynamique.

Le bâtiment sera implanté à l'arrière de la mairie, place du 19 mars 1962.



La façade sud côté place du 19 mars 1962

La façade nord coté mairie





LA FUTURE MEDIATHEQUE SUITE

La future Médiathèque intercommunale de Pont-de-Beauvoisin constituera une clé de voûte de la mise en réseau des médiathèques sur la communauté de communes.

Elle sera composée :

- › d'un espace d'accueil.
- › d'un espace d'animation.
- › d'une salle de lecture.
- › d'une zone réservée au personnel.
- › des locaux techniques.

Elle intégrera aussi le service ludothèque, actuellement situé dans les locaux du service jeunesse à proximité du lycée Pravaz.

Le planning :

- › phase d'étude de mai 2019 à avril 2020.
- › début des travaux mai 2020 avec une ouverture au public en mai 2021.

Vue intérieure



Coût de l'opération : 2 425 000€ HT

L'opération est financée dans sa totalité par la Région, le Département et la Communauté de Communes.

Le terrain est mis à disposition par la commune.



La façade sud côté place du 19 mars 1962



DECONSTRUCTION DU BATIMENT PLACE PROFESSEUR TRILLAT



CONSTRUCTION DU CLUB HOUSE POUR LE TENNIS

● Suite à la demande des dirigeants et des adhérents du Club de Tennis Pontois, les municipalités de PONT DE BEAUVOISIN (38 et 73) ont décidé de reconfigurer les courts de tennis en 2017.

Afin de finaliser cet équipement et de le rendre attractif, l'année 2019 verra la construction du club House.

Ce bâtiment d'une surface de 48m² sera composé d'une salle de réunion, de sanitaires et d'une partie rangement stockage.

Coût estimatif des travaux : 100 000 €HT

Subvention de la Région : 20 000 €

Fédération française de tennis : 7 000 €

Ces travaux seront financés pour 60% par PONT ISERE et 40% par PONT SAVOIE soit 55 800 € TTC pour PONT ISERE.

CINÉMA « LE DIAMANT »



● Création d'une deuxième salle de 60 places courant 2019.

Une subvention de 27 000 € a été votée par le conseil municipal



URBANISME

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

● Qu'est-ce que le PLU ?

C'est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau local.

Il a été élaboré et voté par la municipalité précédente en 2012 en remplacement du Plan d'Occupation des Sols (POS)

● Objectifs du PLU par rapport au POS

- Préserver les ressources foncières agricoles et naturelles en réduisant les surfaces constructibles ; la consommation foncière annuelle du Nord-Isère est actuellement de 130 ha.
- Stopper la dispersion des constructions.

● Les inconvénients du PLU

- Densification trop importante des logements : 40 à 45 logements à l'hectare, principalement dans le secteur de la gare et de l'avenue de la Bergerie.
- Les zones à aménager représentent des superficies trop importantes (souvent plusieurs ha), obligeant les promoteurs immobiliers à construire simultanément plusieurs dizaines de logements, ce qui ne corres-

pond pas aux besoins d'une commune de 3700 habitants.

Exemple : la zone située le long de l'avenue de la Bergerie entre le chemin de la Rebatière et le chemin du Grabier occupe une superficie de 2.95 ha.

Cette zone, à vocation d'habitation intermédiaire (maisons jumelées) et de petits collectifs, représente un potentiel d'environ 130 logements à réaliser et commercialiser en une seule opération .

- Chaque programme immobilier doit comprendre 30 % de logements sociaux (à partir de 8 logements ou d'une surface totale habitable de 800 m²)

Ces inconvénients majeurs ont provoqué un arrêt de la construction sur notre territoire communal, les promoteurs immobiliers ne pouvant pas répondre à de telles exigences complètement irréalistes et ont eu un impact très négatif sur le développement économique de Pont de Beauvoisin.



Exemple de zone d'aménagement



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

● Pourquoi le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) ?

Harmoniser les PLU entre les communes de la communauté de communes.

● Intérêts du PLUI

Remédier dans la mesure du possible aux erreurs commises lors de l'élaboration du PLU en :

- Diminuant les surfaces des zones à aménager ;

- Abaisant de 30 à 25 % la proportion des logements sociaux
- Modifiant la densification des logements.
- Rendant à la construction des terrains d'intérêt stratégique

Ces modifications ont pour objectif de rendre notre commune plus attractive pour les promoteurs immobiliers.

Son approbation est prévue pour début 2020, après 3 années de travail de la commission urbanisme.

TRÈS HAUT DÉBIT : C'EST PARTI !

● THD : le très haut débit pour tous

- Qu'est-ce-que le Très Haut Débit ?

Pour accompagner les nouveaux usages des particuliers comme des entreprises, l'accès à une connexion internet rapide devient indispensable.

- Quand les foyers pontois pourront-ils être raccordés ?

Au cours de l'année 2020, le département et SFR Collectivités ont annoncé que les premiers foyers pontois seront éligibles à la fibre optique.

Un Nœud de Raccordement Optique (NRO) est en cours de réalisation à proximité du stade du collège du Guillon.

Le NRO est un réseau de desserte par fibre optique, le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville.

- Un atout pour l'économie

La fibre est un atout décisif pour le développement de l'économie locale ; c'est un signal fort en matière d'attractivité.





NOS RÉALISATIONS : BATIMENTS COMMUNAUX

LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

● La ville de Pont de Beauvoisin a souhaité s'engager dans un projet de construction d'un bâtiment qui regroupe ses différents services techniques. La commune disposait déjà de ces services, en centre-ville, répartis dans différents bâtiments devenus vétustes. La pluralité des espaces, rendait les échanges entre les différents services, complexes pour la commune et les utilisateurs.

Le nouveau centre technique a permis de clarifier et de faciliter les échanges entre les différents services. L'ensemble est constitué de deux typologies de bâtiments :

› Un espace atelier présentant des qualités de confort optimales pour les utilisateurs en matière de thermique, d'acoustique et d'éclairage.

Surface 410m²

› Un espace garage de grande hauteur, permettant le stationnement de tous les types engins et véhicules, ainsi que le stockage de gros éléments de signalisation.

Surface 280m²

● L'architecture et les matériaux

La commune a souhaité s'inscrire dans une démarche environnementale où le bien-être et la qualité de vie des utilisateurs sont primordiaux.

Le passé historique de la commune est fortement imprégné par la production artisanale des objets en bois. Plus qu'anecdotique cette production perdue depuis François 1^{er}.

Ce matériau, profondément inscrit dans la tradition locale, est aujourd'hui un des fers de lance du développement durable pour ses qualités de produit renouvelable.

C'est pourquoi une structure bois a été choisie.

Le nouveau centre technique municipal est situé à proximité de la piscine à la place des tennis.

Coût de cette réalisation : 1 080 000 € TTC subventionnée à hauteur de 145 000 € par les services de l'état et 73 000 € par la région.





LA RÉNOVATION ET RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE LUCIEN MORARD



● Les travaux de rénovation de l'école Lucien MORARD, ont débuté fin 2013.

L'aménagement complet des bâtiments a eu lieu en septembre 2016.

Le groupe scolaire entièrement restructuré et rénové est désormais composé :

- D'un pôle CLIS constitué de 2 salles
- Du bureau du directeur
- De la salle des professeurs
- Du secteur destiné à la garderie constitué d'une salle d'études et d'un hall de détente (photo ci-dessous)
- De 7 salles de classe.
- D'une salle de classe dédoublée
- D'une salle d'art plastique
- D'une salle polyvalente de 67 m²
- D'un centre de documentation et d'information.
- D'une salle RASED (réseau d'aide spécialisée pour les élèves en difficultés)

Garderie : salle d'étude et hall détente

● Ce projet a permis par ailleurs à la commune de répondre à l'obligation de mise en accessibilité des locaux publics aux personnes à mobilité réduite (toilettes adaptées, rampes d'accessibilité,...), imposée par la loi à partir de 2015.

La difficulté de cette réalisation a nécessité une présence quasi quotidienne des élus depuis le début de la mandature, M. le Maire Michel SERRANO, Jean Pierre PILEY adjoint, Michel GALLICE adjoint aux travaux.

Francine CRAYE-PAUTREL directrice générale des services de la mairie et Bernard LECOMTE responsable des services techniques ont également beaucoup œuvré afin que ce projet aboutisse dans les délais prévus.

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La salle polyvalente, l'école maternelle, l'école Lucien MORARD et la gendarmerie ont été mises aux normes PMR.

La totalité des bâtiments communaux le seront à l'issue de la rénovation du gymnase Palacin





RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE LA MAIRIE

- Les bureaux du rez-de-chaussée ont été réaménagés car ils ne permettaient pas aux employés de travailler dans des conditions satisfaisantes et n'étaient pas conformes aux normes en vigueur.

L'ancienne salle des mariages a été entièrement réhabilitée et divisée en deux bureaux.



La nouvelle banque d'accueil du public



LA RÉNOVATION DE LA TOITURE DU PRESBYTÈRE

- La toiture a été rénovée dans sa totalité :
Les tuiles écailles mécaniques ont servi de couverture.
Les combles ont été isolés.
Les bardages bois ont été remplacés



LES MOTS DE L'OPPOSITION :



NOS ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DES LED POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

● L'éclairage public a bénéficié d'une cure de jouvence avec le remplacement de 240 foyers lumineux depuis le début du mandat, sur un total de 284 foyers vétustes.

90 d'entre eux ont été remplacés par des éclairages LED.

Ces dernières sont 3 fois moins énergivores. Leur efficacité et leur spectre lumineux permettent de mieux répartir la lumière tout en réduisant de manière importante la pollution lumineuse vers le haut.

La technologie LED étant devenue financièrement compétitive par rapport aux lampes sodium haute pression installées jusqu'à présent, la commission travaux a décidé à partir de 2018 d'opter pour cette solution.



● Une gestion plus efficace de l'éclairage public

Mise hors tension de certains secteurs entre 23h et 5h : ce mode de fonctionnement est déjà en application depuis plusieurs années pour le parking nord de la gare et le parking du lycée Pravaz.

Il a été mis en application pour le Champs de Mars début 2019. D'autres secteurs sont à l'étude.

Ces actions ont permis de diminuer le coût annuel de l'éclairage public de 12,32 % depuis 2015 (de 50 529 € à 44 303 €) malgré une augmentation importante du prix de l'électricité et continue des taxes qui représentent 30 % du montant de la dépense.

L'ISOLATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



● Isolation des combles de la mairie, de l'église, de la bibliothèque, du centre médicaux psychologique, du chalet du gardien de la salle polyvalente.

Coût des travaux : 8540 € TTC

85% du coût de l'opération étant financé par les Certificats d'Economie d'Energie le reste à charge de la commune est de 1305 €.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

● Un véhicule électrique a été mis à disposition des services communaux gratuitement par nos annonceurs. Merci à eux pour leur contribution à la préservation de notre environnement.



UN LABEL « ZÉRO PHYTO »

● La commune de Pont de Beauvoisin s'est engagée à supprimer l'utilisation des pesticides pour gérer ses espaces communaux.

Notre commune a signé la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » et s'est vu remettre le label régional « commune sans pesticide » par les représentants de la FREDON Rhône-Alpes³ en présence de Michel SERRANO Maire, Michel GALLICE adjoint aux travaux et Bernard LECOMTE responsable des services techniques



Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, préservation et reconquête de la qualité des eaux.

Une réflexion a été menée pour redéfinir les zones à risque vis-à-vis de la pollution de l'eau, les priorités d'interventions, les techniques de désherbage, etc. Le bilan annuel réalisé chaque année permettra à la commune d'évoluer dans la démarche selon 3 niveaux de progression.

A travers cette charte pilotée par la DRAAF Rhône-Alpes¹, la FRAPNA² et la FREDON Rhône-Alpes³, la commune de PONT DE BEAUVOISIN renforce son engagement pour préserver notre santé et notre environnement.

Elle invite également les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques au jardin.

1- Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

2- Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

3- Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



objectif
zéro pesticide
dans nos villes et villages



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VERTE

● L'installation, en toiture du gymnase PALACIN de panneaux photovoltaïques, est à l'étude en collaboration avec la société NID'énergies.

60 m² de panneaux seront installés gratuitement par NID'énergies, en contrepartie de la mise à disposition de la toiture pendant 20 ans.



LA MOBILITÉ DURABLE S'INVITE À PONT DE BEAUVOISIN !

● Acteur de la transition énergétique, le **Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI)** est responsable de l'implantation des bornes publiques de recharge dans le département.

Notre commune a choisi de participer à cette dynamique en mettant à disposition de ses habitants une borne de recharge du SEDI. Elle est implantée avenue Pravaz à proximité de la poste

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

● Un grand merci aux pontoises, pontois et aux élus qui ont participé à la journée de nettoyage de la nature le 30 mars.

Merci aussi aux membres de l'AAAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Pont de Beauvoisin-La Bridoire pour leur participation et le nettoyage des rives du Guiers.





NOS RÉALISATIONS : CONTENEURS ENTERRÉS



- Les conteneurs enterrés permettent d'optimiser la collecte des déchets et de densifier les volumes.

En remplaçant les bacs roulants, du centre-ville, ils contribuent à améliorer la salubrité et la propreté de nos rues.

Notre action en faveur de la propreté et de l'environnement porte désormais ses fruits puisque la mise en place des conteneurs enterrés a été suivie d'une progression importante des déchets triés

Les tonnages collectés d'ordures ménagères résiduelles ont baissé de 10% en quatre ans, sur le territoire du SICTOM du GUIERS.

Cette baisse est d'autant plus significative que l'on observe sur la même période, une hausse de la population de 2,2%.

Ces évolutions encourageantes ont permis de maintenir constant les coûts à la charge du contribuable malgré les contraintes environnementales de plus en plus exigeantes.

Le centre ville est désormais totalement couvert par la réalisation de quatre emplacements.

Place du Bourg Neuf



Place de la Poste avant



Place de la Poste après



● Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM).

Quatre sites ont été aménagés en périphérie :

- Logements collectifs de la Citadelle
- Logements collectifs du Magnin.
- Lotissement Magnin : rue de l'Alpette, Square d'Erbach



Place du marché



Place du Professeur Trillat



Semi enterré Magnin



Semi enterré place du 8 mai 45



LA VIDÉO PROTECTION

LA VIDÉO-PROTECTION DÉPLOYÉE DANS NOTRE COMMUNE

● Dès sa prise de fonctions en mars 2014, le Maire Michel SERRANO en nommant Eric PHILIPPE Adjoint en charge de la sécurité (prérogative qui n'existait pas jusqu'à cette date) lui a demandé d'organiser le déploiement d'un système de vidéo-protection à l'échelle de la commune.



Parmi les leviers à actionner pour réduire l'augmentation constatée des faits délictueux et la montée des actes d'incivilité, à l'instar d'autres communes, la pose de caméras en des lieux préconisés par le diagnostic de sécurité réalisé par la Gendarmerie nationale pour la commune s'est imposée.

Au-delà de l'aide apportée aux forces de l'ordre pour élucider des affaires, ce type de système fait également ses preuves en matière de prévention en étant dissuasif. Il va sans dire que la municipalité se conforme de façon rigoureuse à l'ensemble de la réglementation en vigueur concernant le déploiement, l'utilisation et l'exploitation de ce type de système. Au-delà d'une volonté politique, l'efficacité de ce dispositif repose aussi sur le professionnalisme du Policier municipal.

En 2017, le centre-ville est doté de 15 caméras afin de permettre à la fois une surveillance des axes routiers d'entrée et de sortie de la ville mais également une surveillance des rues et des espaces publics répertoriés comme sensibles dans le diagnostic de sécurité. En 2018, ce sont les secteurs du collège Jeanne d'Arc, de la salle polyvalente, de la gare routière si-

tuée devant le lycée Pravaz, du nouveau centre technique municipal (C.T.M) et de la piscine municipale qui ont été équipés par 14 autres caméras. Les autres secteurs de la commune (gare S.N.C.F...) qui pourraient être vidéo-protégés au sens du diagnostic de sécurité ne présentant pas de phénomènes majeurs d'insécurité, les élus ont décidé de ne pas étendre ce système, par contre, il a vocation à évoluer dans les secteurs déjà vidéo-protégés en fonction des nouvelles infrastructures construites, par exemple, la médiathèque en centre-ville en 2021.

En terme de bilan, il est noté par les forces de l'ordre que le système de vidéo-protection municipale a notamment permis de rendre de façon significative sa tranquillité estivale au centre-ville et également d'éviter les habituelles intrusions la nuit en juillet et en août dans la piscine municipale. De même, l'exploitation sur réquisition par la Gendarmerie nationale d'images enregistrées sur la voie publique par ce système a permis aux forces de l'ordre d'élucider plusieurs affaires.

Annoncée comme une des priorités de l'action municipale 2014-2020, la volonté d'améliorer la sécurité des biens et des personnes dans la ville par la mise en place d'un système de vidéo-protection a nécessité certes d'investir 200 000 € (dont 60 000 € d'aide régionale) et ce dans un contexte budgétaire difficile, mais c'est à ce prix que les habitants de notre cité disposent aujourd'hui d'un cadre de vie réellement sécurisé.

C'est également un atout non négligeable d'attractivité de la commune s'agissant de l'installation de nouveaux habitants et/ou de nouveaux entrepreneurs.



LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Votre médiathèque héberge un fonds d'environ 13.000 documents, livres, CD, DVD, périodiques pour tous les âges, y compris pour les tout petits.

● Elle fonctionne en réseau avec toutes les médiathèques des Vals du Dauphiné (VDD) : l'inscription donne droit à l'emprunt dans les 22 établissements et à la réservation des documents en ligne.

L'inscription adulte dans votre médiathèque vous donne accès, grâce à la Médiathèque départementale de l'Isère (MDI), à la Médiathèque Numérique de l'Isère : vous pouvez y consulter 10 films par mois, de la musique en illimité, du cinéma documentaire et du spectacle en illimité, 950 titres de presse et magazines, des livres contemporains et classiques comprenant du roman, du policier, de l'anticipation, de la BD et des livres en langues étrangères ainsi que des albums jeunesse.

Votre médiathèque vous propose aussi de nombreuses animations en direction de tous les publics. Parmi les dernières en date, une matinée pour les tout-petits en septembre « P'tites zoreilles p'tites zistoires » en collabo-

ration avec les VDD, la ludothèque et les bibliothèques du réseau. La projection du film « Une femme d'exception » le 8 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes en collaboration avec le cinéma le Diamant et le Centre de Planification et d'Education Familiale de l'Hôpital de Pont de Beauvoisin et la MDI. Un atelier de vannerie avec Sylvie Bégot proposé par les VDD. Et une lecture-spectacle du comédien professionnel Lionel Jamon « La civilisation ma mère ! » en juin.

La MDI est également venue présenter pendant 2 après-midi le fonctionnement de la Médiathèque numérique et a proposé une matinée de réalité virtuelle en mai permettant de voyager dans un Paris repris par la végétation.

A noter, la prochaine animation sera la seconde édition de « P'tites zoreilles p'tites zistoires » qui aura lieu le samedi 28 septembre à la salle des fêtes de Pont de Beauvoisin.

● HORAIRE D'OUVERTURE :

- › lundi de 10h à 11h et de 16h à 18h
- › mercredi de 14h30 à 17h30
- › vendredi de 16h à 18h (à partir de septembre)
- › samedi de 10h à midi

Horaires habituels jusqu'au 27 juillet puis les vendredis 9, 23 et 30 août de 16h à 18h. Retour aux horaires courants le 2 septembre.

● TARIF À L'ANNÉE

- › Adultes : 10€ / Tarif réduit : 5€ pour les étudiants, personnes attestant d'une allocation de base (RSA, ASSÉDIC, FNS, personne invalide) et les personnes de plus de 65 ans non imposables
- › Gratuit pour les moins de 18 ans

● EMPRUNT ET CONSULTATION

Vous pouvez échanger vos documents ou venir lire sur place sans être inscrit. Bibliothécaire et bénévoles sont là pour vous accueillir et répondre à toutes vos demandes.

Vous pouvez consulter les dernières acquisitions, le catalogue en ligne ainsi que toutes les infos de votre médiathèque.

Vous pouvez emprunter simultanément 8 livres, 6 revues, 4 cd et 2 dvd en plus des documents de la médiathèque numérique.

● TEL : 04 76 37 29 67

et retrouvez-nous sur : biblio-pont38.fr





MUSÉE DE LA MACHINE À BOIS

La parole est à eux...

- « Visite en famille un dimanche après-midi. Merci pour cette belle découverte » avril 2019
- « Belle plongée dans le temps. Belle trace des savoir-faire d'autrefois. Merci » novembre 2018
- « Très belle visite intéressante et enrichissante » décembre 2018
- « Super musée, demande à être connu et visité par les nouvelles générations » novembre 2018
- « Toute ma jeunesse d'apprentis menuisier, pleins de souvenirs » septembre 2017
- « Quelle merveilleuse idée de nous remémorer le passé » septembre 2018



● Le 26 juin 1999 le Musée de la machine à bois et de l'outillage à main ouvrait ses portes sur une histoire, l'histoire de notre ville, l'histoire du meuble...

Ce Musée restitue l'atmosphère et l'ambiance, à travers un parcours sonore, d'un atelier d'ébénisterie de la première moitié du 20^e siècle. Les machines, animées de mannequins grandeur nature évoquent l'élaboration du meuble depuis le travail du scieur jusqu'au montage du meuble. Chaque étape de la fabrication est reconstituée. Une impressionnante collection de 90 rabots accompagne un bel ensemble de machines, parmi les plus remarquables : une scie à ruban de la fin du 19^e siècle de fabrication artisanale, un combiné 5 opérations de 1929 en parfait état de marche...

Alors cet été, venez nous rendre visite !

On vous attend pour poursuivre cette belle histoire.

Et puis demain que va-t-il se passer au musée :

- En septembre, le musée participera aux journées européennes du patrimoine qui auront lieu du 20 au 22 septembre, à cette occasion

des visites guidées du musée seront mises en place, assurées par d'anciens ébénistes et l'entrée sera gratuite.

- En décembre, suite au succès rencontré par la première édition du spectacle théâtrale déambulatoire sur le thème de Noël, nous relançons l'événement qui aura lieu le samedi 21 décembre, histoire de gâter petits et grands avant le passage du père Noël.

Communiqué : le musée est à la recherche de guides bénévoles afin de pouvoir assurer visite et animation au sein du musée.

NOUVEAU HORAIRES

- Du 2 mai au 30 septembre :
14h à 18h (sauf mardi et samedi)
- Du 1^{er} octobre au 30 avril
14h à 18h, samedi et dimanche

Visite guidée pour les groupes toute l'année sur rendez-vous (visite assurée par un ancien ébéniste, durée 1h30)

- Fermé du 15 décembre au 1^{er} mars



ISPB : ISÈRE SAVOIE PONT BASKET

Félicitation à toutes les équipes de l'ISPB qui ont bien figuré dans leur catégorie respective (montée des séniors garçons en pré-régionale, maintien des séniors filles en régionale R2, 1ère place des U15F et 2ème place des U15M en poule départementale, 3ème place des cadets en division 1 départementale ...)

LES U13F BENJAMINES - CHAMPIONNES DES ALPES - RÉGIONALE R3

● Après une première phase, invaincues en championnat départemental, les benjamines coachées par Grégoire Chevalier ont obtenu leur ticket au championnat régional R3

En ne s'inclinant que 2 fois dans cette deuxième phase, elles ont obtenu le droit de disputer la finale régionale R3 face à l'équipe de Saint Vallier.

C'est donc à Chomérac qu'elles se sont rendues pour disputer cette finale le dimanche 26 mai 2019. Après un début de rencontre difficile et un déficit de 10 points à la mi-temps, les pontoises ont su revenir dans le match, puis prendre définitivement les commandes lors du dernier quart temps pour s'imposer sur le score de 48 à 41.



LES U15M MINIMES GARÇONS - VICE CHAMPIONS DES ALPES - RÉGIONAL R2

● Pour sa première participation au niveau régional, l'équipe U15 Masculin de l'ISPB coachée par Vincent Crochat a réalisé une saison exceptionnelle.

Après une première partie bien maîtrisée en championnat régional R3, elle a pu accéder au niveau supérieur

dans la catégorie R2 lors de la 2ème phase.

Ces jeunes joueurs, toujours motivés pour progresser aux entraînements, ont réalisé un parcours sans faute depuis le mois de Janvier. Ils ont terminé à la 1ère place de leur poule, invaincus et se sont qualifiés pour la finale régionale R2 face à Annecy Seynod.

A la suite d'une rencontre très relevée qui s'est déroulée le dimanche 26 mai 2019 à Tain Tournon, les Pontois laisseront malheureusement le titre de champion des Alpes à leur homologue en s'inclinant sur le score de 79 à 74.

BRAVO à tous pour cette fabuleuse saison, à leur coach et ceux qui ont soutenu ces équipes !

CLUB USP JUDO : une saison haute en couleurs !

QUELQUES RÉSULTATS DES JUDOKAS

● Championnat départemental

- 4 de nos 5 benjamins (2008-2007) participant aux compétitions officielles se sont qualifiés pour la finale départementale à Crolles
- 1 minime est qualifié pour la finale à Ceyrat (63)
- 4 cadets sont sélectionnés pour le championnat de France 1ère division

● Tournoi amical du 3 mars à Crémieu

➢ L'ensemble des judokas du club ont participé à ce tournoi, depuis les mini-poussins (4-5 ans) aux Séniors. Ce qui a été l'occasion pour les plus jeunes et notamment les débutants de récolter de belles médailles.



➢ Lors de la compétition étaient présents 370 judokas, l'USP JUDO s'est classé 6e sur 24 clubs et les membres pontois ont rapporté 5 médailles d'or, 8 médailles d'argent et 14 médailles de bronze.



LIONS CLUB

« SI TU PRENDS MA PLACE, PRENDS AUSSI MON HANDICAP »

● Une formule choc que l'on trouve depuis un mois sur les places de parking réservées aux handicapés.

Une petite phrase pour inviter les conducteurs indécents à prendre conscience de l'incivilité de leur comportement en stationnant pour quelques minutes ou plusieurs heures sur ces places.

Faire bouger les mentalités, impliquer tout un chacun, protéger les personnes fragilisées ce sont les objectifs qui ont motivé le Lions Club Pont La Tour en lançant cette nouvelle opération de sensibilisation.

Rappelons que le Lions, crée il y a plus de 100 ans est l'acronyme « Liberty, Intelligence, our Nations Safety », c'est-à-dire « Liberté et Compréhension sont la sauvegarde de nos nations », qu'il regroupe à ce jour 1 350 000 membres dans 45 000 clubs répartis dans 206 pays et compte 27300 membres en France répartis au sein de 1 218 clubs.

Sa devise est « servir »

Le Lions Club Pont La Tour a fêté ses 40 ans le 17 mai 2019. Quarante années de service au bénéfice de la santé, l'humanitaire, la culture, l'assistance d'urgence de proximité.

Du statut des ONG à l'ONU au Téléthon, en passant par les écoles de chiens guide d'aveugle ou les centres de jour ALZHEIMER, le Lions club est, en effet, à l'origine de nombreuses opérations et actions au niveau international, national ou local.



**CENTRE DE SOINS INFIRMIERS
MAISON DES SERVICES**
97, Rue de Lyon
38480 PONT DE BEAUVOISIN
Soins à domicile

Et permanences au Centre :
du lundi au vendredi de 12h à 13h
et sur rendez-vous

tel/fax : 04.76.32.91.08
tel portable : 06.78.72.75.98

mail : csiposi@fed38.admr.org



SERVICE A LA PERSONNE
AIDE A DOMICILE

- Personnes âgées et Familles
- Tout public
- Livraison de Repas

MAISON DES SERVICES
97, Rue de Lyon
38480 PONT DE BEAUVOISIN

tel/fax : 04.76.35.58.81
mail : admrapont@fed38.admr.org





ARGOUÉ ELECTRICITE

Electricité générale
Neuf et rénovation
Installation dépannage
Chauffage électrique
Domotique

380 CHEMIN NEUF
38480 PONT DE BEAUVOISIN
06 73 19 23 54
l.argoud@orange.fr



ARTISAN ELECTRICIEN
A VOTRE SERVICE

Siret : 791 751 043 00013

Immobilier du
Nivolet
Votre bien mérite notre attention

**Vente &
Location
Gestion
Syndic**

8 Place de la
République
38480 PONT DE
BEAUVOISIN



Téléphone : 04 76 37 20 32
pontdebeauvoisin@agenceunivolet.com
www.agencedunivolet.com



3, place Saint-Clément
38480 Pont de Beauvoisin
04 76 37 33 90
www.insolitpub.com

 CRÉATION IMPRESSION	 OBJETS PUBS	 TEXTILE ET MARQUAGE
--	---	---

**ASSOCIATION
COMMERCE SOLIDAIRE**

26, Route de Lyon
38480 PONT DE BEAUVOISIN
ISERE 0476324975
A43 sortie St. Genix ou Chimilin

Artisanat d'ici et d'ailleurs:
du Burkina Faso du Cambodge
du Bangladesh du Cachemire
de l'Inde du Pérou, Bijoux
Touaregs.

**BOUTIQUE
CACHEMIRE**
Tel: 04 76 32 49 75
Ouvert de 10h à 12h
et de 15h à 18h30
Ferme: mardi et dimanche



La Boutique
Cachemire solidaire.
Accès handicapés



CESU accepté
Réduction d'Impôts

Ménage, repassage, jardinage, bricolage, entretien, ...
Agent de Services

**au service des particuliers,
artisans, commerçants,
collectivités et associations**

04 76 37 33 13 - info@isactys.com - www.isactys.com
82, chemin des pâquerettes - Pont de beauvoisin (38)

TAXI 

FABRICE & CATHY

06 11 99 50 06
04 76 37 68 50

TRANSPORTS MALADES ASSIS
Hospitalisations, dialyses, radiothérapies, rééducations,
orthophonistes...

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
Gares, aéroports...

COMMUNES DE STATIONNEMENT
Pont de Beauvoisin 38 / 73 - Pressins - Romagnieu - St Jean d'Avelanne -
Champagneux - Chimilin - Avressieux - Gresin

Le Bulletin

Municipal N°6

HABILLAGE VÉHICULE MUNICIPAL

